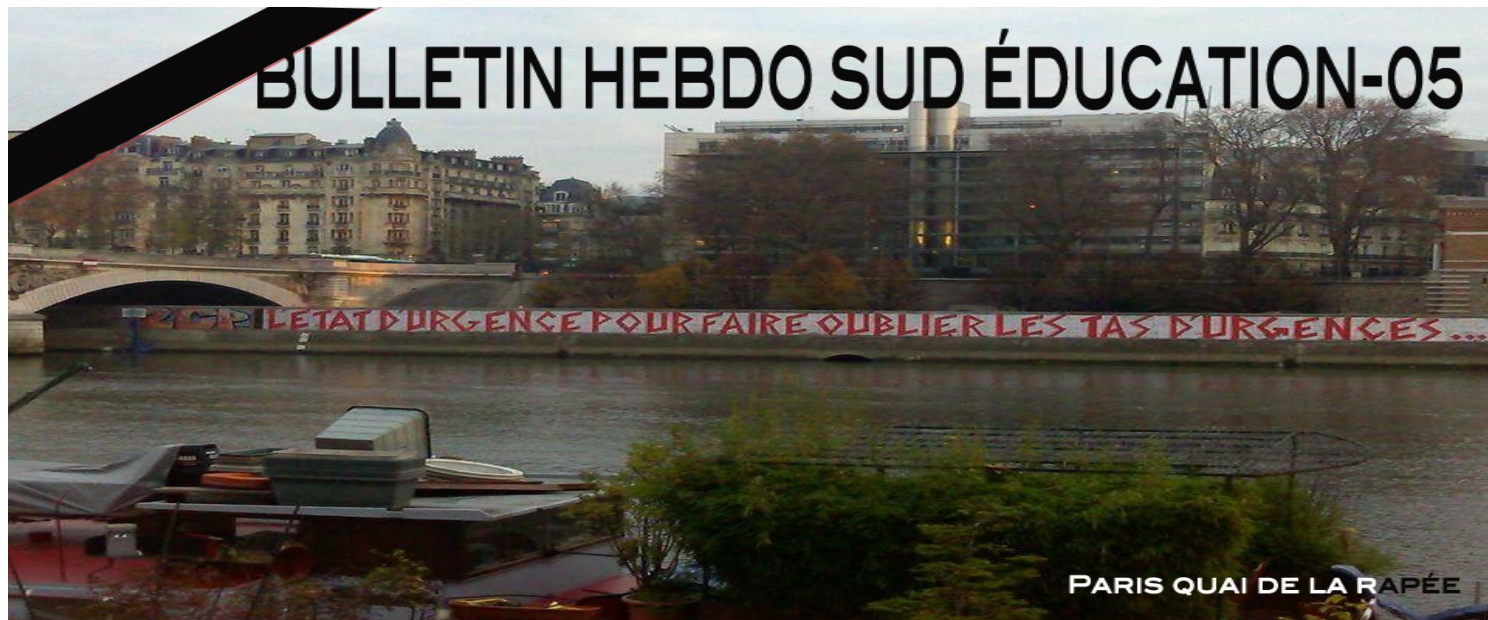


BULLETIN HEBDO SUD ÉDUCATION-05



SUD Education05 Bourse du travail 3 rue David Martin 05000 Gap
Tel : 06 43 63 43 54 sudeduc05@gmail.com <http://www.sudeduc05.org/>

Bulletin Hebdomadaire SUD Educ05 Semaine50-2015

-1- Agenda :

Mardi 8 décembre Gap 17h Bourse du Travail Les Signataires locaux de l'appel unitaire « Nous ne céderons pas » se réunissent à l'initiative de Solidaires

Mercredi 9 décembre Gap 14h 3 Rue Cyprien Chaix AG de SUD Educ05
Gap 20h FAB'LAB rue O. Gaillard Soirée LINUX – Logiciel Libre. Voir §

2- Elections régionales

L'Union syndicale Solidaires mobilise pour combattre l'extrême-droite et ses promesses mensongères

violences inégalités
L'EXTRÊME
antisémitisme sexisme
DROITE EST
hystérie sécuritaire homophobie
UN DANGER
nationalisme racisme
MORTEL

le FN est son venin...

Le 1er tour des élections régionales a eu lieu et ça dégage une odeur nauséabonde. Ça pu, ça pu, ça pu.

Les idées d'extrême-droite se combattent quotidiennement et non selon les stratégies, le calendrier électoral de certains.

SUD Education et Solidaires sont génétiquement inscrits dans cette lutte. Si nous sommes acteurs dans Visa (Vigilance et Initiative syndicale Antifasciste), nous sommes aussi impliqués individuellement et localement au sein du CODEX05 (Collectif d'individu contre les Idées d'Extrême-droite) comme vous pouvez le lire régulièrement dans ce bulletin .

Alors, contre les idées d'extrême-droite, on continue, on s'informe, on s'organise, on ne laisse rien passer.

Toujours plein d'infos ici : [VISA](#) et la [CONEX](#)
(Re)Joindre le CODEX05 : codex.hautes.alpes@gmail.com ou SUD Education05

3- Il est urgent d'attendre : simulation d'intrusion d'un homme armé

Exercice de confinement et PPMS : Les tas d'urgences que cache l'État d'urgence

Outre le fait que les conditions matérielles d'accueil dans la plupart des établissements ne permettent pas de trouver des solutions de confinement, ne serait-ce que pour les risques majeurs liés au territoire,
Outre le fait que les PPMS soient inexistantes ou inadaptés dans la plupart des établissements scolaires,
Outre le fait que les usagers ne soient pas formés à l'application de ces PPMS,
Outre le fait que ni les chefs d'établissements, ni les directeurs d'école, ni les enseignant-es ne sont compétents pour élaborer ces PPMS, (les circulaires n° 2015-205 et 2015-206 du 25-11-2015 elles-mêmes précisent que
« l'élaboration des PPMS nécessite une implication forte des recteurs d'académie et des IA-DASEN, en liaison avec les préfets. Les autorités académiques mobilisent les personnes ressources dont elles disposent et mettent en place

les dispositifs de formation appropriés pour faciliter la généralisation du dispositif. »)

Outre le fait que les délais imposés pour réaliser tout ce chantier à mettre en route sont impossibles à respecter,

...

Quand bien même elle serait possible matériellement, un tel exercice de confinement ne constitue pas une solution, ni dans l'urgence imposée, ni après. Nous pensons qu'il n'éviterait aucun dégât, aucun blessé, aucun mort suite à une éventuelle attaque. Par contre, il comporte le risque de lourds traumatismes pour des enfants et des jeunes, sans même qu'il y ait attaque. Nous déplorons d'ailleurs l'absence de référence aux psychologues et pédopsychiatres dans cette affaire.

Il faut former les adultes qui sont sur le terrain et sur qui tout le monde compte.

C'est au recteur et à l'IA-DASEN d'engager cette formation en s'en donnant réellement les moyens et en permettant cette formation des enseignant-es sur leur temps de service.

Sud Éducation s'est adressé au recteur et à l'IA-DASEN en ce sens .Voir en pièce jointe.

Dès demain, remplissez une fiche RSST indiquant :

- que vous n'avez pas de ppms en mesure de vous permettre ce type d'exercice de confinement,
- que vous n'avez pas les compétences pour le réaliser,
- que vous suggérez aux instances compétentes (IA-DASEN, mairies) de mettre en route le partenariat nécessaire avec les nombreux acteurs extérieurs (La préfecture, La commune, La DDE, Le centre de secours, EDF GDF, Météo-France et Radio-France) afin de mettre en œuvre une politique de prévention visant à assurer la sécurité et des conditions de travail améliorées.

Ensuite :

Abordez ce point en conseil des maîtres, conseil d'école, demandez une réflexion commune et proposez une motion pour refuser de faire cet exercice hautement anxiogène.

Ce n'est pas aux seuls enseignants de supporter la responsabilité d'un PPMS, toute la communauté éducative est concernée.

Pour SUD éducation cette réaction d'urgence montre bien l'énorme importance du travail à mener à long terme sur la santé et la sécurité au travail.

-4- Contre réforme "collège 2016" : journée nationale de grève !

Réforme du collège : appel à la grève le mardi 26 janvier

Malgré 3 journées de grève nationales très suivies dans les collèges, une grande manifestation nationale et de multiples actions dans les établissements notamment à l'occasion des journées de formation, la Ministre persiste dans sa volonté de mettre en oeuvre la réforme du collège à la rentrée 2016. De ce fait, elle maintient une situation de blocage qui l'oppose à la majorité des personnels.

Les nombreuses remontées des bilans des journées de « formation à la réforme » qui ont été organisées dans les académies montrent clairement que le refus de cette réforme reste profondément ancré chez les personnels, que les réponses à leurs questions concernant la mise en oeuvre concrète sont floues, imprécises ou dilatoires.

Dans le même temps le ministère ouvre des discussions sur « le bilan des réformes du lycée », tout en annonçant qu'elles ne pourraient déboucher que sur d'éventuels ajustements techniques à la marge. Ces réformes ont été conçues selon les mêmes principes que la réforme « collège2016 »

Sans doute est-ce la raison principale pour laquelle le ministère refuse, de fait, d'en faire un bilan sincère et de discuter de modifications profondes, pourtant nécessaires, dans l'organisation du lycée !

L'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir l'abrogation de la réforme et l'ouverture de discussions pour le

collège sur d'autres bases. Elle appelle les personnels à amplifier la mobilisation :

- en continuant à s'opposer localement aux formations à la réforme en décidant collectivement de la forme de cette opposition ;

- en poursuivant les modalités d'action : refus de toute anticipation de la mise en oeuvre de la réforme sous quelque forme que ce soit, motions, lettres aux parents, adresses aux élu-e-s, distribution de la carte pétition au Président de la république...

- en faisant, à partir de la réalité des DGH 2015, la vérité dans les établissements sur les DGH 2016 en préparation qui découlent de la réforme afin de défendre les postes, les conditions de travail des personnels et des élèves et de préparer les interventions sur les évolutions de cette dotation que la réforme impliquerait.

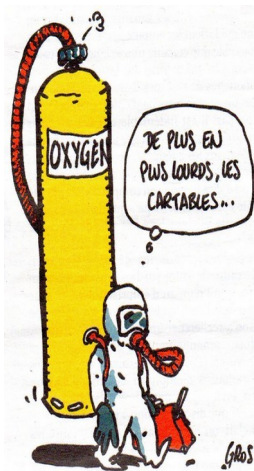
L'intersyndicale, (le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, le SNETAA-FO, le SFSDPEP-FO, la CGT, la CGT de l'enseignement privé, le SNALC, le SNCL, le SIES, la CFE-CGC, le SUNDEP-Solidaires et SUD), pour monter d'un cran dans la mobilisation, *appelle à la construction d'une grève nationale majoritaire le mardi 26 janvier 2015.*

Elle appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, en heures d'information syndicale pour organiser la mobilisation permettant de créer le rapport de force nécessaire pour gagner.

5-



Un pas en avant un pas en arrière...



lors du CHSCT de jeudi dernier SPÉCIAL RADON un spécialiste de l'ARS nous a exposé un power-point avec plein de choses dedans qu'on savait déjà : que c'est dangereux, qu'il y en a plein dans les Hautes-Alpes, que la plupart des gens se couvrent les yeux et font "comme si", que la législation prévoit des mesures au minimum tous les dix ans, que les dernières mesures Hautes-Alpines dates de 2001, qu'à priori 20% des établissements scolaires sont au dessus des normes légales (pourtant beaucoup plus élevées que dans le reste de l'Europe et de l'Amérique du nord) dont 6% très au dessus...

Après un silence gêné, la hiérarchie et les représentantes du personnel qui siègent dans l'instance depuis mathusalem ont bien du reconnaître qu'elles « *étaient passées à côté de quelque chose* »...

Première étape de la mise en conformité : un courrier formel de notre administration va-t-être envoyé aux collectivités et au conseil départemental pour rappeler la loi, demander si des mesures plus récentes ont été faite au cas par cas et, le cas échéant, demander (pas exiger les "autres" trouvaient que c'était trop abrupte comme formulation...) qu'elles soient faites.

C'est une réelle avancée mais, quoi qu'il en soit, vous devez exiger d'avoir ses mesures, même si trop anciennes ; vous devez nous aider à soulever l'brun et mettre hiérarchie et collectivités devant leurs responsabilité ! Merci d'avance. Pour en savoir plus pas la peine d'aller sur le site de l'ARS, c'est plus précis sur celui de SUD éducation-05, ici : <http://www.sudeduc05.org/spip.php?article10>

"ça" c'était pour le pas en avant...Le pas en arrière concerne l'étude et le suivi des fiches RSST dont les enjeux, centraux selon nous pour la défense des personnels et l'amélioration des conditions de travail se trouve également sur notre site, ici : <http://www.sudeduc05.org/spip.php?article17>

le règlement intérieur du CHSCT départemental stipule clairement qu'un point de l'ordre du jour doit être systématiquement prévu pour l'étude de ces fiches ; c'est long, politique, ça gêne et ça picote puisqu'il s'agit de trouver des solutions et faire de la prévention vis-à-vis des remontées de collègues sur leurs conditions de travail, mais c'est obligatoire ! Qu'à cela ne tienne : la hiérarchie épaulée par le syndicat majoritaire de l'instance s'affranchit de la légalité et décide unilatéralement qu'un point sera fait "là-dessus"...une fois par an...rude...

Pour l'heure nous devons encaisser la basse manoeuvre et décider collectivement comment contre-attaquer. Une chose est sûre : là encore on a besoin de vous, de fiches, de remontées vers les autres représentantes du personnel dont la liste (qui devrait être affichée en bonne place dans tous les établissements selon le décret 82-453) est ici :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Hygiene_et_securite/31/0/arrete5janvier2015_412310.pdf

-6- l'école de la chair à Patrons...

12 mesures pour renforcer la relation école-entreprise !

Les mesures en question* ne sont pas des propositions de la présidence du Medef mais bien celles, annoncées mercredi 2 décembre, de la ministre de l'éducation nationale.

Dans ces mesures dont la vocation déclarée est de développer les relations pour l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes, Najat Vallaud-Belkacem reprend à son compte le crédo néo-libéral de ses prédécesseurs qui n'ont eu de cesse de chercher à soumettre l'école au monde de l'entreprise.

Ces dernières années cela a conduit à des attaques incessantes contre le service public d'éducation et ses personnels : mise en place du socle commun, du livret personnel de compétences, établissements ECLAIR, suppression d'une année de formation dans l'enseignement professionnel, loi OFPTLV, normes managériales imposées aux personnels, contre-réforme "collège 2016"...

Mais éduquer ce n'est pas conforter les hiérarchies sociales, ce n'est pas tout subordonner à l'employabilité future des élèves et des étudiant-es.

Les valeurs portées par SUD Éducation sont à l'opposé de celles de l'école-capitaliste où le culte des évaluations, les indicateurs, le management, le mérite, l'individualisme priment sur l'éducatif. Nous estimons bien au contraire qu'il faut promouvoir les pratiques et valeurs coopératives d'entraide, entre collègues et entre élèves pour construire ensemble une autre école dans une autre société, égalitaire et émancipatrice.

Nous disons à la ministre qu'appeler les entreprises à prendre plus de place encore dans l'école, c'est attaquer le service public d'éducation. Nous refusons et refuserons toujours de traiter les élèves et les étudiant-es comme de la chair à patron. Pour SUD Éducation, résolument, l'École n'est pas une entreprise, l'Éducation n'est pas une marchandise.

*mesures disponibles sur le site ministériel :

<http://www.education.gouv.fr/cid96155/ecole-entreprise-12-mesures-pour-developper-les-relations-pour-l-orientation-et-l-insertion-professionnelle-des-jeunes.html>

7- « Les enseignants doivent effectuer 1607H par an »: C'est FAUX !

Contrairement à ce qui est encore diffusé, de façon mensongère, par de nombreux inspecteurs ou chefs d'établissements, **le nouveau décret n° 2014-940 du 20 août 2014 garantit clairement un temps de service défini de façon hebdomadaire pour les enseignants et non pas une annualisation sur la base des 1607 H !**

La prochaine fois que vous entendez une ânerie pareille de la part de votre hiérarque, proposez lui donc d'aller réviser un peu car la compétence « connaissance des textes » est loin d'être acquise ! Par les temps qui courent, ne gâchez pas une si belle occasion de vous faire plaisir...

8- Microsoft, pas si soft que ça...

Car c'est avec ses gros sabots et bien aidé par Najat Vallaud-Belkacem, qu'en ce lundi 30 novembre 2015, le géant américain a annoncé la signature du partenariat conclu avec le Ministère de l'Education nationale (<http://www.education.gouv.fr/cid96030/numerique-a-l-ecole-partenariat-entre-le-ministere-de-l-education-nationale-et-microsoft.html>).

Une fois de plus donc, on présente aux élèves un logiciel privé et des formats fermés comme seuls outils incontournables et par voie de conséquence la dépendance comme modèle à adopter. Tout cela tend également à renforcer la position dominante de l'entreprise américaine, au détriment des logiciels libres et des formats ouverts, qui pourtant respectent les principes élémentaires de neutralité et d'interopérabilité.

Cet accord présente plusieurs axes dont la formation des enseignants à la maîtrise des environnements Microsoft en classe, la mise à disposition d'une plateforme de formation à distance et d'un écosystème Cloud (Remarquons au passage le préfixe « éco » qui adoucit le machin. Habile... et ça marche avec tout: écocapitalisme, écoconflit d'intérêt, écomanagement, écoogène, ...)

Un tel partenariat avait déjà été signé en 2005. Mais celui qui vient d'être signé apparaît d'autant plus navrant qu'il fait suite aux récentes révélations sur l'espionnage facilité par Microsoft et sa politique de collecte d'informations personnelles de l'utilisateur.

Rappelez-vous: « *La jeunesse, grande cause de l'élection présidentielle* » ! C'est oublier trop vite la malencontreuse panne de micro(soft) qui a suivi et qui n'a pas permis d'entendre la suite... « *La jeunesse et la formation des esprits sacrifiées au profit d'intérêts économiques de grandes firmes étasuniennes ! Vive le capitalisme bande de nouilles !* »

9- « Nique a MOOC ! »*

Dans le cadre de la réforme du collège, environ 2 000 enseignants se sont vus inscrits, de gré ou de force (mais surtout de force) au MOOC (in inglich « *massive open online course* » = in frénch « *formation en ligne ouverte à tous* »). Une liste de diffusion a été créée à cette occasion, censée « *accompagner les enseignants dans le suivi de ce MOOC* », mais a surtout servi à mettre le foutoir dans les boîtes mails ! **180 mails tapageurs plus tard (le tout en seulement 8 heures !), la liste de diffusion semble avoir été désactivée. Une petite mais ô combien réjouissante victoire contre notre hiérarchie !**

*La palme à David, grand vainqueur du jeu de mocc, qui recevra un poster dédicacé de NVB très prochainement.

10- Le mot de la semaine: climat.



Les climato-sceptiques restent fort sceptiques quant à la position à adopter lors de la COP 21: debout/penché/à genoux ?

Climat, n.m. : Quel que soit son sens, le climat est changeant. Un de mes amis, qui s'y connaît en matière de climat et à qui je demandais récemment ses impressions, m'a répondu « *Le climat est changeant.* » C'est bien ce que je disais. **1-** Ensemble des phénomènes météorologiques qui caractérisent l'état moyen de l'atmosphère en un lieu donné. **Ex:** « *Quand le climat se réchauffe, ça provoque des catastrophes.* » **2-** Ensemble des conditions de vie, des circonstances qui agissent sur quelqu'un. **Syn:** milieu, ambiance, contexte. **Ex:** « *Quand le climat social se réchauffe, ça évite des catastrophes.* »